



**5<sup>e</sup> CONFÉRENCE  
RÉGIONALE  
DES JURISTES  
ARABES FRANCOPHONES  
R A B A T 2019**

**DROIT(S) ET EXTRANÉITÉS:  
DÉFIS ACTUELS**

(Le phénomène migratoire - La pratique des affaires  
internationales)

**NOTICES BIOGRAPHIQUES**

(Ordre alphabétique)

**Alia AOUN**

Avocate spécialisée en droit pénal national et international, Maître Alia AOUN figure sur la liste des conseillers de la Cour pénale internationale depuis 2006. A la tête de son propre cabinet d'avocat, Maître Aoun est également conseillère juridique principale du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies auprès du Ministère des affaires étrangères libanais. Au cours de sa carrière elle a assuré la défense d'activistes et d'associations de protection des droits de l'homme tels que Act Up ou la Ligue des Droits de l'Homme. En outre, Maître Aoun est cheffe adjointe du bureau de la défense du tribunal spécial pour le Liban.

Elle a assuré plusieurs charges d'enseignement en droit et procédure pénale à l'école du barreau de Paris et intervient régulièrement lors de conférences en France et au Liban. Elle est l'auteur de nombreuses publications notamment dans Les Cahiers de l'Orient, Le Monde et PRAT. Maître Aoun est également présidente de l'association Avocats et juristes pour le Liban depuis 2006.

**ELHARRAK Mehdi,**

Diplômé en droit des affaires des pays arabes de l'Université Paris 2 Panthéon Assas et en droit international comparé de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Mehdi ELHARRAK est actuellement doctorant à l'École de droit comparé de la Sorbonne. De janvier 2014 à décembre 2016, il a travaillé en tant que juriste à la direction commerciale d'Areva. Il a été Teaching Assistant à SciencesPo Paris, intervenant à l'ESSEC et à la Burgundy School of Business. Après un stage à l'IHEJ, il a rejoint l'IEDJA, dès sa création, en tant que chercheur associé. Il est, jusqu'à fin de l'année universitaire 2018-2019, attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) au collège juridique franco-roumain de Bucarest, antenne délocalisée de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

**EL MOUDDEN Chifae,**

Professeure de Droit privé à l'Université Mohamed V Rabat- Maroc, Chifae EL MOUDDEN est Spécialiste en Droit économique, auteur de plusieurs recherches et interventions en Droit de la concurrence, Droit de la consommation et la régulation. Parmi ses ouvrages on distingue : *La régulation des télécommunications entre le Droit et les règles de bonne conduite* (Ouvrage), « Réflexions sur la régulation : Concept et fondamentaux. ? » *Revue marocaine de Droit économique* n°7-8. 2016. « La régulation : du légal au contractuel » *Revue Droit et stratégie des affaires au Maroc* N° 3. mai juin 2015. « Le contrôle des opérations de concentration économique : Préservation de la concurrence ou entrave à la compétitivité ? » *Revue marocaine de Droit économique* n°5-6. 2013. « L'obligation de non-concurrence aux confins du Droit des contrats et du Droit de la concurrence. » *La Revue Marocaine de Droit Economique (RMDE)* N°3. Avril 2010. La représentation des consommateurs au sein des organes de concertation. Contribution Participation à la journée d'études « La protection des droits économiques du consommateur, représentativité et écoute » Organisé par le laboratoire de recherche « Droit des affaires » de la FSJES- Settat. Université Hassan I. Settat.

**HAMDAI Ilham**

Ilham HAMDAI est professeure de droit au sein de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Mohammed V, Rabat-Agdal, de l'Université de Bordeaux et de l'Institut des Hautes Etudes de Management depuis 2010. Elle est coordinatrice du Master « Droit des échanges euro-méditerranéens » mis en place par les Universités de Rabat et de Bordeaux. Elle est également coordinatrice du Réseau « Cliniques Juridiques Francophones » et du réseau de recherche relatif à la



réception réciproque des institutions familiales Europe-Maghreb. Ilham Hamdai est, en outre, responsable de la première clinique du droit au Maroc.

Parallèlement à sa carrière académique, Madame Hamdai est consultante indépendante en matière de droit du travail, de droit des sociétés, de droit de la médiation et de l'arbitrage commercial et social au sein du cabinet FIDAB Law Firm.

### **LAVERGNE Marc,**

Marc LAVERGNE (63 ans), est docteur en géographie, diplômé de Sciences Po Paris et licencié d'arabe moderne. Après une maîtrise de géographie en Syrie (1975) et une thèse en Egypte (1980), il a travaillé comme expert en socio-économie auprès du ministère de l'agriculture d'Arabie Saoudite (1981) avant de prendre la direction du Centre d'Etudes et de Documentation Universitaire, Scientifique et Technique à l'Université de Khartoum (1982-1987), puis celle du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain à Beyrouth et Amman (1988-1990). Recruté au CNRS en 1991, il rejoint le Centre d'études sur l'urbanisation du monde arabe à Tours (1991-2000), puis le laboratoire Géotropiques à Nanterre (2000-2004), puis le Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée et le Moyen-Orient à Lyon, comme directeur de recherche, (2004-2015). De 2008 à 2011, il est détaché auprès du ministère des Affaires Etrangères comme directeur du Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales au Caire.

Il est aujourd'hui directeur de recherche émérite au CNRS et rattaché au Groupes d'Etudes sur le monde arabe et la Méditerranée à Tours.

Marc Lavergne a été administrateur de l'association Médecins sans Frontières, pour laquelle il a effectué de nombreuses missions dans la Corne de l'Afrique et au Moyen-Orient ; il est aujourd'hui administrateur de l'association Action contre la Faim et président de l'association Humanitarian Survey and Services. Il a également effectué plusieurs missions internationales (conseiller juridique et politique de la mission tripartite de cessez-le-feu dans les monts Nouba au Soudan en 2002, expert humanitaire et coordinateur du groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU pour le Darfour (2006).

Il se rend régulièrement au Sultanat d'Oman et aux Emirats, où il a enseigné et dont il a suivi l'évolution depuis vingt-cinq ans.

### **MEZGHANI Ali, Membre du Conseil d'administration de IEDJA**

Professeur de droit, Ali MEZGHANI a étudié le droit en Tunisie, et obtenu deux DESS à Paris. Il a rédigé sa thèse avec le professeur Mohammed CHARFI sur les relations commerciales. Il a enseigné pendant 25 ans en Tunisie. De 2000 à 2013, il a dirigé le master sur le droit des pays arabes à Paris I, et lorsque celui-ci a été supprimé, il a quitté l'enseignement et se consacre à ses travaux de recherche.

Il a écrit divers articles tels que « Le 11 septembre 2001 et le droit économique » dans la *Revue internationale de droit économique* (2002) et « Tunisie : une révolution, une élection et des malentendus » dans la revue *Le débat* (2012). Il est également l'auteur d'ouvrages dont *Écrits sur le Droit et la Modernité*, (Tunis, Sud Editions, 1994, en langue arabe) publié en commun avec Slim Laghmani et le dernier, publié en 2011, *L'État inachevé* chez Gallimard, traitant du rapport entre le droit et la religion.

**MOUSSA Tony, président de IEDJA**

Né au Liban en 1944, M. Tony Moussa est de nationalité française. Il est licencié en droit de la Faculté de droit de l'Université Libanaise, docteur d'Etat en droit privé de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et licencié ès lettres arabes de cette même université. Magistrat, il a exercé les fonctions de juge de première instance et d'appel ; il a été ensuite conseiller puis doyen de la Deuxième chambre civile de la Cour de cassation française. Parallèlement, il a été professeur associé à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Tout au long de sa carrière, il a participé à la formation continue des magistrats et des avocats français et il a accompli à l'étranger de nombreuses missions d'expertise, de formation ou d'enseignement dans le cadre de la coopération bilatérale ou de programmes d'aide et d'assistance européens. C'est ainsi qu'il a présidé en 2012 un collège d'experts de douze membres, français et égyptiens, chargés de préconiser des recommandations susceptibles de permettre à la Cour de cassation égyptienne de juger dans un délai raisonnable.

Il est auteur, coauteur et directeur de plusieurs ouvrages et il a publié de nombreux articles et commentaires dans diverses revues juridiques. Depuis son admission à la retraite, il est consultant indépendant et expert international. Il est inscrit sur la liste des arbitres du Centre Régional du Caire pour l'Arbitrage Commercial International (CRCICA).

**ZEGHBIB Hocine**

Hocine ZEGHBIB est Docteur d'Etat en Droit, Maître de conférences HDR honoraire. Actuellement chercheur associé au Centre de Recherches et d'Études Administratives de Montpellier –CREAM- Faculté de Droit, Université de Montpellier. Ancien Directeur du Master Européen « Migrations Inter-Méditerranéennes ». Ancien Co-directeur scientifique de l'Encyclopédie en ligne « Droit des étrangers » (Lexbase). Contributeur à différents ouvrages consacrés aux mouvements migratoires dont le dernier en date s'intitule *Un autre regard sur les migrations – Expériences du Maroc*, éd. L'Harmattan 2018. Auteur d'articles sur le même thème parmi lesquels « Normativité juridique et géopolitique des migrations en Méditerranée », *Revue Méditerranée*, n°113/2009 ; « Les étrangers en Algérie : quel statut juridique ? » *Revue Naqd* n°26/27, 2009 ; « Les réfugiés environnementaux, une catégorie juridique en devenir », *Revue Hommes et Migrations* n°1300 – novembre/décembre 2012 ; « À l'ombre des migrations verticales subsahariennes, des migrations horizontales intra-maghrébines ? », à paraître 2019 ; « Les États du Maghreb au défi des migrations liées au réchauffement climatique », à paraître 2019.

**ZENATI Dalila**

Chargée des affaires légales au haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés au Maroc depuis 2015, Dalila ZENATI s'est spécialisée dans le domaine des droits de l'Homme et des réfugiés. Elle a travaillé sur les questions relatives à l'apatridie, aux politiques migratoires et d'intégration, aux négociations et aux plaidoyers, ainsi que sur la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile. Elle a précédemment occupé les fonctions de coordinatrice du Réseau des Institutions nationales africaines des droits de l'Homme auprès du Conseil national des droits de l'Homme (Département de la Coopération et des Relations extérieures). Entre 2005 et 2009, elle a été chargée d'études et de conseil juridique au sein de l'Ambassade de France au Maroc.

Elle assure également des formations dans différentes institutions et entités (autorités, associations, avocats et universités).